MAIRIE DE MIGNIERES
SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de MIGNIERES, légalement convoqué en date du vendredi 29 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GARNIER, Maire.
Présents : Mmes BLONDEAU, CHRISTEAUT, DEBIEE, GUILLAUME, MOUSSU, ROUSSEL, SORTAIS
Mrs GARNIER, DAGONNEAU, DESCOTTES, HAMELIN LORIDE, LUTON, PICHOT,
Absent et pouvoir : M TESTAULT
Secrétaire de séance : Mme MOUSSU

Les comptes rendus du Conseil Municipal du 21 mars, du 29 avril et 28 mai 2026 sont approuvés à l'unanimité.

Désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale

Conformément aux dispositions du Code électoral relatives à l'élection des sénateurs, le Conseil Municipal a été appelé à désigner les délégués et suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs qui se tiendra le dimanche 27 septembre 2026.

Le bureau électoral a été constitué conformément à la réglementation en vigueur.

Après vote à l'unanimité à bulletin secret, les résultats suivants ont été proclamés :

Les délégués élus sont M GARNIER Didier, Mme BLONDEAU Muriel et M DAGONNEAU Serge

Les suppléants élus sont Mme MOUSSU Charline, M DESCOTTES Laurent et Mme ROUSSEL Claire

Le procès-verbal des opérations électorales a été établi et signé par Monsieur le Maire, GARNIER Didier, par les deux Conseillères Municipales les plus âgées, Mmes ROUSSEL Claire et GUILLAUME Monique et par les deux Conseillères Municipales les plus jeunes, Mmes SORTAIS Géraldine et MOUSSU Charline.

Aucune observation ni réclamation n'ayant été formulée, les résultats ont été immédiatement proclamés.

Prêt extension de l'école

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que plusieurs propositions de financement ont été sollicitées auprès d'établissements bancaires dans le cadre du projet d'extension de l'école « Les Blés en herbe ».

Afin de permettre aux élus de disposer d'une vision complète des différentes offres reçues et de procéder à une analyse comparative approfondie des conditions proposées, Monsieur le Maire souhaite reporter la prise de décision et présenter l'ensemble des propositions bancaires lors de la prochaine séance du Conseil Municipal fixé le mardi 23 juin 2026.

Club Lanz Bulldog Bonneval

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu les représentants du Club Lanz Bulldog Bonneval, association dédiée à la préservation, à la restauration et à la mise en valeur de tracteurs anciens et du patrimoine agricole mécanique.

L'association souhaite organiser son assemblée générale 2027 sur la Commune de Mignières. À cette occasion, une exposition de plusieurs tracteurs anciens serait installée sur la place de la Commune ainsi que sur un terrain privé situé sur la Commune de Dammarie.

La demande de l'association a reçu un avis favorable. Les dates des 4, 5 et 6 juin 2027 ont été retenues et la salle « Le Silo » a été réservée pour accueillir cette manifestation.

M GARNIER Didier ajoute que, suite à cette demande, la date du marché nocturne sera décalée au samedi 12 juin 2027, avec l'accord de M. JAUGIN, président du Comité des fêtes de Mignières.

Questions diverses

Club Lanz Bulldog Bonneval

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu les représentants du Club Lanz Bulldog Bonneval, association dédiée à la préservation, à la restauration et à la mise en valeur de tracteurs anciens et du patrimoine agricole mécanique.

L'association souhaite organiser son assemblée générale 2027 sur la Commune de Mignières. À cette occasion, une exposition de plusieurs tracteurs anciens serait installée sur la place de la Commune ainsi que sur un terrain privé situé sur la Commune de Dammarie.

La demande de l'association a reçu un avis favorable. Les dates des 4, 5 et 6 juin 2027 ont été retenues et la salle « Le Silo » a été réservée pour accueillir cette manifestation.

M GARNIER Didier ajoute que, suite à cette demande, la date du marché nocturne sera décalée au samedi 12 juin 2027, avec l'accord de M. JAUGIN, président du Comité des fêtes de Mignières.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil qu'il a reçu une demande d'une personne titulaire d'une concession dans le cimetière communal, mais ne résidant plus sur la Commune, souhaitant réserver un emplacement pour ses enfants à côté de sa concession.

M DAGONNEAU Serge rappelle que la réglementation impose d'accorder les concessions aux habitants de la commune. Une certaine souplesse peut toutefois être appliquée lorsque les demandeurs sont nés sur la commune mais n'y résident plus.

M PICHOT Christophe précise que toute demande de concession pour les enfants doit être formulée par les intéressés eux-mêmes et non par leurs parents.

M GARNIER Didier ajoute que des situations exceptionnelles peuvent être prises en considération, notamment lorsqu'un enfant est atteint d'une maladie grave et que les parents souhaitent s'assurer qu'il puisse être inhumé à leurs côtés.

Il conclut que la demande concernant les parents a été acceptée. En revanche, les enfants devront effectuer eux-mêmes les démarches nécessaires afin de solliciter une concession à proximité de celle de leurs parents.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil la situation difficile que connaît actuellement le Campus Franz Stock. À la suite d'une réunion avec M. Marcille, directeur du collège et du Campus, et M. Dudermel, directeur général de l'OGEC, une réflexion sur l'avenir du Campus a été engagée. Il est rappelé que le collège, qui appartient au même groupe scolaire, bénéficie d'une forte attractivité et enregistre une demande importante, tandis que le lycée rencontre des difficultés de recrutement et d'effectifs liées à la baisse nationale de la natalité.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'identifier des solutions afin d'assurer la pérennité de l'établissement. Parmi les pistes évoquées lors de cette réunion figure notamment une refonte de l'offre d'enseignement afin d'attirer davantage d'élèves.
Il est rappelé également que le Campus dispose de nombreuses infrastructures (gymnase, logement internat, cuisine, etc.). Une réflexion générale s'impose et il pourrait être envisagé une participation financière à l'étude globale Campus / Commune confié à un bureau d'études spécialisé.

Monsieur le Maire rappelle que le Campus constitue un acteur majeur de la vie communale et qu'il est important de l'accompagner dans cette période délicate. Il souligne qu'il n'est pas envisageable de voir disparaître cet établissement, au risque d'affaiblir également le collège, dont la dynamique est actuellement très favorable.

Il propose que la Commune se mobilise afin d'apporter son soutien à l'établissement, notamment par l'organisation d'événements en partenariat avec les associations locales (concerts, manifestations culturelles ou sportives, etc.) ou encore par le développement de projets tels que la création de logements pour seniors.

Un rendez-vous réunissant la direction du Campus et M. Bernard est programmé prochainement afin d'étudier les différentes stratégies susceptibles d'être mises en œuvre pour accompagner l'avenir de l'établissement.

M GARNIER Didier informe les membres du Conseil qu'il a reçu des représentants du groupe AXA. Ceux-ci lui ont présenté une offre visant à proposer une mutuelle aux habitants de la Commune, assortie d'une remise de 20 %. Cette offre s'adresse à l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

Afin de présenter ce dispositif à la population, une réunion publique sera organisée le mardi 29 septembre 2026 à 19h00 dans la salle « le Silo ». L'Association Sportive de Mignières sera informée de l'indisponibilité de la salle à cette date, les cours de danses ne pouvant y être assurés.

M GARNIER Didier rappelle que l'espace « Le Silo » est actuellement mis gratuitement à la disposition des associations pour l'organisation de leurs manifestations. Il précise toutefois que la cuisine n'est pas incluse dans cette mise à disposition, celle-ci étant exclusivement destinée à la préparation des repas des élèves de l'école.

Il souligne également les contraintes sanitaires liées à une utilisation extérieure de cet équipement. Néanmoins, certaines associations ont pu bénéficier, à titre exceptionnel et avec l'accord de la Municipalité, de l'accès à la cuisine. Les autres associations souhaitent qu'une équité de traitement soit appliquée et demandent à pouvoir utiliser certains équipements, notamment les fours et la station de lavage.

Mme CHRISTEAUT Laurence indique que l'accès à la station de lavage particulièrement utile lors de certaines manifestations, notamment le marché nocturne, le bric à brac et les thés dansants organisés par le CFM, ainsi qu'à l'occasion du repas de la société de Chasse.

Mme SORTAIS Géraldine propose la mise en place d'une charte d'utilisation ainsi qu'une formation portant sur le bon usage des équipements de la cuisine. M GARNIER Didier suggère qu'un référent soit désigné au sein de chaque association et bénéficie de cette formation.

À l'issue des échanges, Monsieur le Maire propose qu'une charte relative aux conditions d'utilisation de la cuisine soit préparée et présentée lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire souligne l'importance d'améliorer la communication autour du calendrier des manifestations organisées sur la Commune. Cette démarche permettrait à la fois de faciliter la gestion et la réservation de l'espace « Le Silo » entre les différentes associations et de mieux informer les habitants des événements à venir.
Il propose la mise en place d'un visuel récapitulatif mensuel recensant l'ensemble des manifestations programmées sur la Commune. Ce récapitulatif pourrait être diffusé sur les différents outils de communication notamment Panneau Pocket, site internet et réseaux sociaux.

Mme BLONDEAU Muriel informe les membres du Conseil Municipal que la remise des livres aux élèves de CM2 entrant au collège aura lieu lors de la kermesse de l'école, prévue le dimanche 21 juin 2026.

La séance est levée à 20h40.